

PEDIAPHARM INC.

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'une assemblée générale annuelle et extraordinaire (l'« **assemblée** ») des porteurs d'actions ordinaires de Pediapharm Inc. (la « Société ») se tiendra au 150, rue King Ouest, 16^e étage, Toronto (Ontario) M5H 1J9, le mercredi 12 décembre 2018 à 10 h (heure de Toronto). Voici les points qui seront traités lors de l'assemblée:

1. Réception des états financiers audités de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2018, ainsi que du rapport d'audit connexe;
2. Établissement à sept (7) le nombre d'administrateurs de la Société devant être élus à l'occasion de l'assemblée;
3. Élection des membres du conseil d'administration de la Société (le « **conseil** ») pour le prochain exercice;
4. Nomination des auditeurs de la Société pour le prochain exercice et autorisation donnée au conseil pour fixer leur rémunération;
5. Étude et, s'il est jugé approprié de le faire, adoption, avec ou sans variation, d'une résolution ordinaire décrite plus en détails dans la circulaire d'information de la direction préparée aux fins de l'assemblée et portant sur la ratification du Régime général de rémunération incitative à base d'actions 2018 (le « **régime général** ») de la Société;
6. Étude et, s'il est jugé approprié de le faire, adoption d'une résolution ordinaire par les actionnaires neutres et assujettie à l'approbation de la Bourse de croissance TSX (« **TSXV** ») portant sur l'attribution à des initiés d'une tranche pouvant aller jusqu'à 20 % des options d'achat d'actions pouvant être attribuées aux termes du régime général (ou d'une tranche inférieure, telle qu'elle aura été établie par la Bourse de croissance TSX). Une telle attribution représente plus de 10 % du nombre total d'actions ordinaires du capital de la Société (les « **actions ordinaires** ») en circulation à la date des présentes et devant être réservées globalement pour tous les initiés (tel que ce mot est décrit dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) de la Société, laquelle résolution est décrite plus en détails dans la circulaire d'information de la direction préparée aux fins de l'assemblée;
7. Étude et, s'il est jugé approprié de le faire, adoption d'une résolution ordinaire par les actionnaires neutres portant sur certaines attributions d'actions incitatives à des initiés de la Société aux termes du régime général. De telles attributions représentent chacune plus de 1 % du nombre total d'actions ordinaires émises et en circulation à la date des présentes, laquelle résolution est décrite plus en détails dans la circulaire d'information de la direction préparée aux fins de l'assemblée;
8. Étude et, s'il est jugé approprié de le faire, adoption, avec ou sans variation, d'une résolution spéciale visant à modifier les statuts de la Société pour changer le nom de la Société à « Medexus Pharmaceuticals Inc. » ou à un autre nom que le conseil, à son entière discrétion, estime approprié, laquelle résolution est décrite plus en détails dans la circulaire d'information de la direction préparée aux fins de l'assemblée;
9. Étude et, s'il est jugé approprié de le faire, adoption, avec ou sans variation, d'une résolution spéciale visant l'approbation de la consolidation des actions ordinaires à raison de une (1) action post-consolidation par tranche de quinze (15) actions pré-consolidation ou tout autre ratio que le conseil, à son entière discrétion, estime approprié, laquelle résolution est décrite plus en détails dans la circulaire d'information de la direction préparée aux fins de l'assemblée; et
10. Traitement des autres questions éventuellement portées à l'attention de l'assemblée ou à une éventuelle reprise de l'assemblée.

FAIT CE 12^e jour de novembre 2018.

**PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
PEDIAPHARM INC.**

(signé) Pierre Lapalme

Pierre Lapalme

Président du conseil

REMARQUE:

Il est souhaitable que le plus grand nombre possible d'actions ordinaires soient représentées à l'assemblée. Si vous ne prévoyez pas participer à l'assemblée et souhaitez que vos actions ordinaires soient représentées, veuillez remplir le formulaire de procuration ci-joint et le retourner le plus tôt possible dans l'enveloppe prévue à cette fin. Pour être valides, toutes les procurations doivent être déposées auprès la Société de fiducie Computershare du Canada (à l'attention du Service des procurations) au 100, avenue University, 8e étage, Toronto (Ontario) M5J 2Y1, au moins quarante-huit (48) heures (compte non tenu des samedis, dimanches et jours fériés en Ontario) avant l'assemblée ou à une éventuelle reprise de l'assemblée. Les procurations reçues en retard seront acceptées ou refusées par le président de l'assemblée, à son entière discrétion, et ce dernier ne sera pas tenu d'accepter ou de refuser une quelconque procuration reçue en retard.